

COMMUNIQUE

Mise à disposition d'actions nouvelles gratuites de BANK OF AFRICA – SENEGAL

La Bank of Africa SENEGAL informe les investisseurs que son Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du 30 Mars 2017 a décidé d'augmenter son capital de FCFA douze milliards (12 000 000 000) et de le porter à FCFA vingt-quatre milliards (24 000 000 000) par prélèvement sur le poste « Primes d'émission et Réserves libres » et création d'un million deux cent milles (1 200 000) actions nouvelles à raison de une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne détenue.

En effet, les droits d'attribution (35 500 FCFA) liés à ces anciennes actions ont été détachés le 27 juin 2017. Ainsi, le cours avant détachement (71 000 FCFA) a été ajusté des droits d'attribution, ramenant le cours de référence à 35 500 FCFA.

Il convient de préciser que cet ajustement technique constaté lors de cette augmentation ne modifie pas la valeur globale des portefeuilles.

Les nouvelles actions issues de cette opération d'augmentation de capital seront créditées le 04 septembre 2017 sur le compte titre des actionnaires inscrits au registre du 29 Juin 2017.

Les fondamentaux de la banque sont solides comme en témoigne la croissance bénéficiaire des 3 dernières années, 15,2% en moyenne grâce notamment à l'appui de la maison mère BMCE Bank Of Africa

La BOA-SENEGAL remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Fait à Dakar, le 20 juillet 2017

Le Directeur Général

M. Mamadou Igor DIARRA

